

13 1 MAI 2007

Royaume du Maroc

Rabat, le

2837/E

**Le Directeur de la Caisse Nationale
des Organismes de Prévoyance Sociale**

A

**Monsieur le Président du Conseil National
de l'Ordre des Pharmaciens**

Objet /: Attachement du code à barre des médicaments sur les dossiers médicaux

P.J. : Note Circulaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la CNOPS envisage le lancement d'un nouveau système de gestion, permettant la lecture optique du code à barre sur l'emballage des médicaments.

A cet effet, je sollicite votre appui auprès des pharmaciens du secteur privé afin qu'ils incitent leurs clients, assurés de la CNOPS, à joindre aux dossiers médicaux le code à barre.

Je vous sou mets ci-joint, une Note Circulaire que la CNOPS souhaite distribuer à toutes les officines du Maroc.

Comptant sur votre collaboration, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Directeur

Abdelaziz ADNANE